



Le CIMAP, plateforme de coopération et de coordination, est une association **qui favorise les échanges de pratiques professionnelles et le partage des connaissances** des acteurs du secteur de l'aide et des services à la personne dans un objectif de développement et de structuration.

Créée en 2008, elle constitue un véritable facilitateur au centre des grands enjeux du secteur des services à la personne :

- ✓ le développement économique ;
- ✓ le développement de l'emploi ;
- ✓ le développement de l'action sociale.

Le CIMAP agit en faveur de la structuration de la filière dans une logique de modernisation et de professionnalisation de tous les acteurs.

Ainsi, le plan d'action se décline en 2 axes stratégiques principaux :

- 1) le premier en direction du tissu économique **des dirigeants de structures, de leurs cadres intermédiaires** ainsi que de leurs salariés ;
- 2) Dans un deuxième temps, la plateforme agit en faveur de la **qualification des publics pour répondre aux besoins d'emploi.**

Le CIMAP est financé par la CNSA, le Conseil Départemental des Yvelines (direction de l'Autonomie et Direction de l'Insertion), le Conseil Régional d'Île de France et la Direction Unité Territoriale des Yvelines.

Coordonnées :
CIMAP
CHIMM - Site de Bécheville
1, rue baptiste Marcet
78 130 LES MUREAUX
01 30 91 21 99
cimap@cimap78.fr
<http://www.cimap78.fr/>